Avis de gros temps sur la pêche artisanale

PLACE PUBLIQUE Le débat organisé par RCFM, en partenariat avec Corse-Matin, a abordé les enjeux et les perspectives de la pêche insulaire. Ses contraintes également. Autour de la table, les échanges ont été riches

Par Lisa Arrizzardi et Jean-Philippe Scapoli

Dans les années 1980, la Corse recensait quelque 2 400 pêcheurs. Aujourd'hui, les quatre prud'hommies insulaires comptent à peu près 300 adhérents. C'est ce constat implacable qui a servi de point de départ au débat. "*Il nous n'a d'encore des pêcheurs dans cinquante?*" Le ton hâlé et la mine sombre, Xavier d'Ornacle, premier prud'homme d'Ajaccio, président, fataliste. "*Il l'allons où l'on va, je m'inconnerai!*"

Le secteur de la pêche artisanale souffre de tant de maux qu'il aurait fallu plus d'une heure de débat pour aborder tous les sujets qui critiquent les rapports entre les professionnels et leurs autorités de tutelle.

"*Mon mouvement de pédagogie. Trop de pêcheurs se trouvent débarqués et puis, pour des raisons diffuses. Ça devient de plus en plus difficile et ce n'est pas comme ça qu'on donne aux jeunes l'envie de travailler*", déplore Xavier d'Ornacle. Force à dire, on interlocuteur avec lequel les rapports quotidiens sont apaisés, mais qui incarne, à ses yeux, un pouvoir de pêche décourant des enjeux. Hyad Djaffar, en directeur adjoint délégué à la mer de la DDTM. "*La profession de pêcheur est très nomadique mais on professionnel se doit d'avoir des lieux matériaux et d'être ancré, contigu à. La mise en sauvegarde ne nécessitera réflexion nations pour pas des carrelles en mer. C'est aussi pour sécuriser la profession*".

300 tonnes de langoustes pêchées en 1950, 40 en 2015

Entre les deux chapelles, le lien semble durablement distendu. Avec 1 000 kilomètres de côtes et une ressource exceptionnelle, la Corse possède pourtant un écosystème propice au développement de l'activité. Mais les nombreuses contraintes administratives freinent cet essor potentiel.

"*Depuis Bruxelles, c'est parfois compliqué à comprendre. Quand on parle de gestion des stocks, y compris à Paris, on ne voit comme que la pêche artisanale comme pesanteur. La Corse bénéficie de 0,15% du quota national français pour le thon. Nous nous battons, avec les élus, pour valoriser cette ressource disponible*", déplore Jean-Michel Culioli, technicien à l'office de l'environnement de la Corse.

"*Il faut aussi voir l'aspect positif de cette situation, rétorque Hyad Djaffar. La Corse possède un faciès marcitime. Les navires forcés une place vont bénéficier d'une ressource de qualité et stable. La diminution du nombre de pêcheurs va permettre à ceux qui restent et aux jeunes qui s'installeront de pouvoir disposer de cette ressource*". Le propos prononcé quelques gouttelettes dans l'assistance, où des professionnels son pris place.

Autre ressource, autre problématique: la langoustine et le risque de trente pêche. "*C'est discrédité*, détrent Xavier d'Ornacle. *Nous sommes aujourd'hui capables de pomdre des gros, avec des moulins supérieurs, nous en pouvons les petites espèces*". Justement, la préservation de la langoustine revêt un enjeu économique pour les professionnels insulaires. Un partenariat scientifique est noué avec la station de recherches sous-marines et océanographiques (Stareso) de Calvi. "*Depuis 2006, on travaille sur quatrième aire aux, confirme Michel Marengo, responsabilité d'études à la Stareso. A l'échelle de la Corse, on observe une baisse significative des captures de langoustes. En 1950, c'était 300 tonnes pseudo, 30 tonnes en 2010 et les dernières estimations de 2015 dénoblent un nombre de 40 tonnes. Un pêche donc dépêche moins de langoustes qu'au milieu du XX siècle*".

L'un des efforts significatifs en faveur de la préservation de la ressource est venu des prud'hommies insulaires, avec le respect d'une saisonnalité imposée. Une mutation des méthodes pourrait prendre le relais. "*On voudrait modifier notre façon de pêcher et adapter les techniques de la nasse mais ce n'est pas possible, explique Xavier d'Ornacle. Nos embarcations sont réduites et trop petites. Les casiers sont parfois plus gros que certains bateaux*". A l'initiative de l'office de l'environnement, l'expérience se poursuit dans les eaux bonifacienne. "*Le niveau de production est beaucoup plus fidèle, donc moins rémunérée, par rapport à la pêche au filet*, précise Jean-Michel Culioli. *Si on veut revenir à la nasse, il faudra passer par une période d'intervalle où nous serons pour les pêcheurs*".

Cainnie un symbole, c'est la sirène d'un immense bateau de croisière sur le dégant qui sonne la fin des débats passionnés.

Une heure de débats n'était pas suffisante pour aborder tous les problèmes de la pêche insulaire.

L'émission Place publique a été enregistrée mercredi, dans la salle de l'office environnemental de la Corse. Les professionnels du secteur de la pêche ont débattu pendant près d'une heure.

VERBATIM

Xavier D'Ornacle
"Jusqu'à présent, personne ne s'est empoisonné en mangeant du poisson"

(sur les conséquences de la pollution sur la qualité de la ressource)

"Vous allez en rivière, vous avez un permis de pêcher, vous allez à la chasse, vous avez un permis de chasser, vous allez en mer, c'est la pêche ouverte à tout".

(sur le tourisme, atout ou contraintes)
"Pour monter un dossier à l'office de l'environnement de la Corse, il faut être bachelier. Et tous les pêcheurs ne le sont pas"

"Un Ajaccien qui va acheter 20 euros de poissons à la halle va payer 30 euros de PV de stationnement"

"Quand il pleut, les agriculteurs sont aidés. Quand il neige, les agriculteurs sont aidés. Quand il y a du vent, les agriculteurs sont aidés. Je n'ai évidemment rien contre eux mais on oublie trop souvent les pêcheurs victimes de catastrophes"

Jean-Louis Achard
"Je ne pense pas qu'on puisse gérer nos 1040 kilomètres de côtes depuis Marseille".

Jean-Michel Culioli
"Les Corses doivent se réapproprier leur production, y compris les poissons les moins nobles"

"Certains restaurateurs privilégient un poisson qui arrive bien découpé plutôt qu'un poisson frais"

Michel Marengo
"La Corse possède un patrimoine naturel exceptionnel. Dans les fonds, nous avons relevé les niveaux de contaminants les plus bas de Méditerranée en ce qui concerne le mercure, le plomb, le fer et le zinc"

A écouter aujourd'hui à 12h30 sur RCFM

CE QU'ILS EN PENSENT

"Les chiffres illustrent une discrimination négative de la pêche en Corse"

Jean-Louis Achard
Coordinateur de développement sur la côte ouest de la Corse, Membre de l'Association Ecbeta

"Je voudrais donner quelques chiffres, garants de la discrimination négative de la pêche en Corse. Le quota de pêche pour la France, thons-engraulis-etc était de 14 587 tonnes en 2017, avec 4 tonnes pour la Corse. Comment se fait-il que la Corse qui a 1040 kilomètres de côtes, n'a pas un quota a minima représentatif de 1?%? Il y a également des outils de gestion de ces fonds, les Galpa (NDLR: Groupe d'action locale pêche aquacultures). Nous avons l'occasion, nous techniciens territoriaux, de partager des travaux avec nos collègues des territoires intéressés et marins de l'Europe. Il n'y a pas de Galpa, du moins pas géré par la profession en Corse. C'est dommage. Il va falloir y penser. Une note de conjoncture en 6 points a été remise par les pêcheurs au président de l'exécutif en décembre, note pour laquelle les conditions de conventions ne sont plus acceptables aujourd'hui pas en vigueur. Les moyens ?? Il y a un problème récurrent de la pêche artisanale dans un contexte où toutes les embarcations de moins de 24 mètres sont ciblées par les règlements de l'Europe. On est tous d'accord sur l'amoindrissement des ressources et la nécessité de mieux regarder l'environnement. La crise pèse qu'on continue en Europe, à financer les diminutions de 50 à 100 mètres dans les ports financés. Si les pêcheurs corses et les pêcheurs du pourtour méditerranéen disparaissent, ce sont ces gens-là qui vont venir profiter des ressources que vous avez contribué à maintenir en place. Il faudrait peut-être qu'en Corse, puisque vous un statut particulier, on se pose la question de savoir pourquoi il y a tant de discrimination entre le statut des pêcheurs et celui des agriculteurs. Il ne s'agit pas de les mettre frontalement les uns en face des autres, mais assimiler simplement le pêcheur comme un acteur de la mer et le éleur dans un ensemble où il y a aussi la pêche de loisirs, etc. Les 1 mètres de thon, il faut les partager! Il faut concilier, c'est clair. Mais pour être fondrait-il que les 1040 kilomètres de côtes relocalisent les moyens, y compris pour la défense des intérêts sociaux et économiques des pêcheurs". Parole à la défense... Notamment Hyad Djaffar et cette précision sur "la déterminations des quotas qui résulteront à des règles internationales (...) et se basent sur les antécédents des pêcheurs, constitutives par des déclarations". Insuffisant pour Jean-Louis Achard: "Si vous empêchez les pêcheurs d'utiliser leurs bateaux, il n'y aura jamais d'antécédents..."

"On a besoin d'être aidé. Cette profession est à la dérive"

Nicolas Salvini
Maire-adjoint à Ajaccio

"Le seul conseiller que je peux faire après cet année c'est que la pêche française ne veut pas partager avec la pêche corse. Le gâteau a été fait pour eux, et ils font tout pour qu'on n'ait rien. Qu'on rende l'opportunité de faire changer les choses ? Je ne sais pas. J'espère que ce sera non-dits. J'espère qu'ils ont cette volonté pédagogique en attend maintenant depuis quelques années. J'espère aussi que l'administration des affaires maritimes va faire en sorte qu'on soit dès 4,5 sorties de thons pour 400 pêcheurs. C'est une heure, ça correspond à une boîte de thon par personne. On est las. Le pêche maritime ne fait pas de marins pêcheurs, ils sont nous sur les dentes, sur les gros navires, pas sur les bateaux de pêche. Ça fait 40 ans que je pêche, je n'en ai jamais vu. Il y a beaucoup à faire. Maintenant, qu'on fasse mal ce travail ? On a 20 tout ce qu'on avait à dire pendant des années. Il est temps que tout le monde se réveille. La Corse a besoin d'un soin, besoin d'être aidée. Cette profession est à la dérive. C'est le cas de la dire".

"Pourquoi attendre de l'État, de la collectivité ? Il y a des communes prêtes à s'engager avec vous"

Paul-Le Caliendo
Président du Pôle d'équilibre territorial et rural de Fium'orbu, Cortenais, Valinco, Sartenais
Maire d'Olmeto-Monticchi

"Notre territoire, c'est 46 communes dont 9 sur le littoral... et nous avons une proposition à vous faire. *Par moi-ci / pouvoir di o ouvre*. Nous avons un projet alimentaire territorial, 24 étoiles, 3 colliges, un hôtel où nous voulons que les produits d'ici, transformés, soient distribués dans ces cantines.

Il y a un projet à Propriano de stockage des poissons, on peut mettre une petite usine en place. On négocie un projet touristique. Il faut nettoyer le Golfe avec les Santés, la Liguro, et la région de Nice. Il y a des possibilités.

Pourquoi toujours attendre des aides de l'État, de la CdC. Ce centralisme qui en reproche à Paris, on se l'impose nous-mêmes. Sur ce territoire-là, on a beaucoup de vous. Il y a des petites communes prêtes à s'engager, des moyens dans le Pôdiur pour amènager les pontons. On peut faire une route dans une de la mer, de l'occupation à Porticcio.

Et cette expérience peut être étendue à l'ouest Corse, sur la Capa. On est à disposition, on a des ressources techniques, des élus désireux qui ont voté ce plan. Malheureusement, si la profession ne vient pas, on ne pourra pas faire sans vous. Il y a aussi les patrimoines immatériels dont vous avez parlé. Un centre d'interprétation peut être fait à Propriano.

Au niveau de Sartenac, nous avons une exposition, peut-être la seule de Méditerranée, sur les fonds. Il y a du potentiel. On a la chance que le président de l'exécutif soit le président des élus. Il y a aussi quelque chose à expérimenter". Xavier D'Ornacle étonné: Répondi. "Pourquoi pas".

"Le Pavillon bleu, c'est bien pour les touristes mais les pêcheurs ont des staphylocoques"

René-Luc Lovelli
Président du Bureau à Aspretto, Président de Porticcio et Ricanto

"Ce débat me fait mal au cœur. Il manque l'intérêt du thème. Quand j'entends Monsieur Djaffar dire moins il y a moins de pêcheurs, et plus la ressource sera importante pour les autres, ce n'est pas vrai, surtout-le. Moi-ci ne occupe pas le territoire, il autres personnes le feront à notre place. Quant à vous, Monsieur Culioli... Avec Monsieur Salvini, nous sommes alliés voir Monsieur Simeoni.

La Corse a 1000 km de côtes, il faudrait que la pêche coûte soit 1000 tonnes de thon rouge. Il faut peut-être que les pêcheurs revéndiquent. Il est anormal que la Corse n'ait que 6,8 tonnes, pas 10. En vous, Monsieur Marengo, pour la qualité des eaux, je pense qu'on nous occupe un peu. Les pêcheurs de la région ajaccienne ont des staphylocoques sur les bras. Il y a un petit souci. Le Pavillon bleu, c'est bien pour les touristes, peut-être pas pour les pêcheurs". Réponses des intervenants. "Je ne dis pas qu'il faut moins de pêcheurs, précise Hyad Djaffar. Moi-même je peut pas raisonner qu'en fonction de côtes. Pour certaines espèces on sait que les stocks régressent". Jean-Michel Culioli ? "L'assemblée de Corse continue à travailler sur ce sujet. Le volontéé y est".

Quant à Michel Marengo, il reconnaît avoir uniquement "parlé des études sur les éléments de traces des métaux lourds. C'est vrai qu'il y a également les bactéries, les virus qui font partie de la qualité de l'eau. Vous avez raison, je nuance mes propos. Il y a des pressions très importantes, mais les plus en été. Nous devons rester vigilants".